



Conditions générales de vente Entreprise romande

ÉDITION 2023



Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève

Conditions générales de vente

Entreprise romande

1. Objet

Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à tous les produits proposés par la FER Genève dans son système de vente en ligne.

Les relations contractuelles entre la FER Genève et le client sont exclusivement soumises aux présentes CG dans leur version en vigueur au moment de la commande. La commande du client vaut reconnaissance de la validité et du contenu des CG.

Si une ou plusieurs dispositions des CG devaient se révéler ou devenir invalides ou inapplicables, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.

La FER Genève est susceptible de modifier à tout moment les dispositions des présentes CG, c'est pourquoi la FER Genève invite le client à vérifier régulièrement la page [Mentions légales](#) sur le site d'Entreprise romande: www.entreprisesromande.ch.

2. Conclusion du contrat et délais de livraison

Toutes les commandes passées par le biais du site d'Entreprise romande sont fermes. Une fois la commande passée par le client, un récapitulatif des informations de la commande sera communiqué au client via un e-mail de confirmation de commande envoyé par la FER Genève.

Le contrat est conclu avec le client lorsque Entreprise romande (la FER Genève) confirme la commande du client (incluant confirmation de paiement).

2.1. Abonnements numériques

Les abonnements numériques sont en principe disponibles 24 heures sur 24. La FER Genève se réserve le droit de restreindre provisoirement ou durablement l'accès à ceux-ci pour des raisons techniques ou pour toute autre raison.

Dans le cas où l'accès serait refusé, un remboursement au prorata des paiements effectués sera accordé pour la durée contractuelle inutilisée.

2.2. Abonnements papier

Les journaux papier ne sont livrés ou fournis qu'en Suisse.

Le journal est un bimensuel et l'abonnement commence avec le prochain numéro publié.

Dans l'éventualité de difficultés de livraison, la FER Genève en informe le client par e-mail. Si la livraison ne peut avoir lieu, le client sera remboursé du montant dont il s'est acquitté.

3. Conditions de paiement

Tous les prix s'entendent en francs suisses, TVA comprise.

La FER Genève se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, les produits seront facturés au prix indiqué au moment de la validation de la commande par le client.

Les rabais ne sont pas cumulables.

Les frais d'expédition pour un abonnement à la version papier en Suisse sont compris dans le prix.

Conditions générales de vente

Entreprise romande

Les commandes sont à régler par carte de crédit (MasterCard ou Visa), par Twint, Paypal ou Apple Pay, à la commande. Le débit du compte du client est effectué au moment de la confirmation de commande par la FER Genève.

4. Offres promotionnelles

Le FER Genève peut faire bénéficier ses clients de codes promotionnels. Ces codes sont inaccessibles et ne doivent en aucun cas être communiqués à des tiers. En cas d'abus de codes promotionnels, la FER Genève sera autorisée à se départir du contrat de vente avec le client, réclamer la restitution des produits et faire valoir tout éventuel dommage qu'elle aurait subi.

5. Compte utilisateur

Chaque abonnement est exclusivement destiné à l'usage personnel du client. Le client n'est pas autorisé à mettre ses codes d'accès à la disposition d'autres personnes ni à en partager l'utilisation. En cas de violation de ces règles, la FER Genève se réserve le droit de bloquer l'accès à tout moment et de supprimer le compte utilisateur, sans obligation supplémentaire.

Le client peut gérer son inscription et ses abonnements aux produits dans la partie Mon compte du site Entreprise romande (renouvellements d'abonnements, changements d'adresse, etc.).

6. Résiliation

Le client peut en tout temps résilier son abonnement par e-mail. La résiliation est valable dès la prochaine édition pour les abonnements papier et dans les 5 jours ouvrables pour les abonnements numériques. La résiliation avant échéance ne donne pas droit à un remboursement de tout ou partie de l'abonnement.

Un e-mail d'information d'échéance est envoyé par la FER Genève 30 jours avant l'échéance de l'abonnement annuel. Sans résiliation de la part du client avant l'échéance, l'abonnement annuel est reconduit pour une année supplémentaire et la facture envoyée.

L'abonnement mensuel n'est pas renouvelé automatiquement et cesse à l'échéance du contrat.

Pour toute réclamation, le client peut contacter la FER Genève à l'adresse suivante: relationclient@fer-ge.ch.

Toute autre prétention du client, notamment en annulation, en réduction ou en dommages-intérêts est exclue. Pour le reste, l'article 10 s'applique.

7. Données personnelles

Dans le cadre de l'abonnement à Entreprise romande, la FER Genève est amenée à collecter et à traiter des données personnelles (nom, prénom, adresse, adresse e-mail, téléphone, données bancaires) du client.

En commandant par le biais du site d'Entreprise romande, le client reconnaît et accepte le traitement de ses données personnelles par la FER Genève pour cette finalité.

Les données personnelles sont uniquement conservées pour le temps nécessaire à la réalisation de la

Conditions générales de vente

Entreprise romande

finalité pour laquelle les données ont été collectées, afin d'exécuter le contrat de vente et de répondre aux besoins du client.

La FER Genève est susceptible de conserver certaines données personnelles afin de remplir ses obligations légales ou réglementaires, et afin de lui permettre d'exercer ses droits (par ex., déposer un recours devant tout tribunal) ou à des fins statistiques ou historiques.

Lorsque la FER Genève n'a plus besoin d'utiliser et de conserver les données personnelles du client, la FER Genève les efface de ses systèmes et de ses fichiers ou procède à leur anonymisation afin qu'elles ne permettent plus d'identifier le client.

Les données personnelles ne sont en aucun cas communiquées ou vendues à de tierces personnes.

Toutes les mesures organisationnelles et de sécurité ont été prises pour assurer l'intégrité, la confidentialité, la disponibilité et la traçabilité des données personnelles.

Pour toute question concernant le traitement de ses données personnelles, le client peut contacter la FER Genève en utilisant l'adresse e-mail suivante: relationclient@fer-ge.ch.

8. E-mails promotionnels et publicité

La FER Genève est susceptible d'utiliser les données personnelles des clients à des fins de prospection commerciale par exemple pour leur adresser des offres et afficher des publicités ciblées.

Le client a en tout temps la possibilité de se désinscrire du service de publicité en contactant directement la FER Genève en utilisant l'adresse e-mail suivante: relationclient@fer-ge.ch.

9. Propriété intellectuelle

La FER Genève se réserve tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au design, aux images et aux textes figurant sur le site d'Entreprise romande.

10. Limitations de responsabilité de la FER Genève

Quel que soit le type de prestation et dans la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité de la FER Genève est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs à hauteur de la valeur de la commande, à l'exclusion de tout dommage indirect ou consécutif, en particulier le manque à gagner, la perte de chiffre d'affaires ou la perte, la corruption ou l'indisponibilité des données. De même, la FER Genève n'endossera aucune responsabilité liée aux éventuels problèmes techniques, notamment de transmission ou de réception, et ce quelles que soient les causes ou l'origine de ces problèmes. La responsabilité de la FER Genève est en particulier exclue en cas d'intervention illicites de la part de tiers dans les systèmes permettant l'émission ou la réception (réseaux).

11. Droit applicable et for

Les présentes conditions générales ainsi que tout contrat conclu sur la base de ces CG sont régies par le droit suisse à l'exclusion du droit des ventes international (CISG).

Pour tous les litiges se rapportant aux présentes CG, le for juridique est Genève. La FER Genève est autorisée à poursuivre le client devant les tribunaux de son siège/domicile.

